

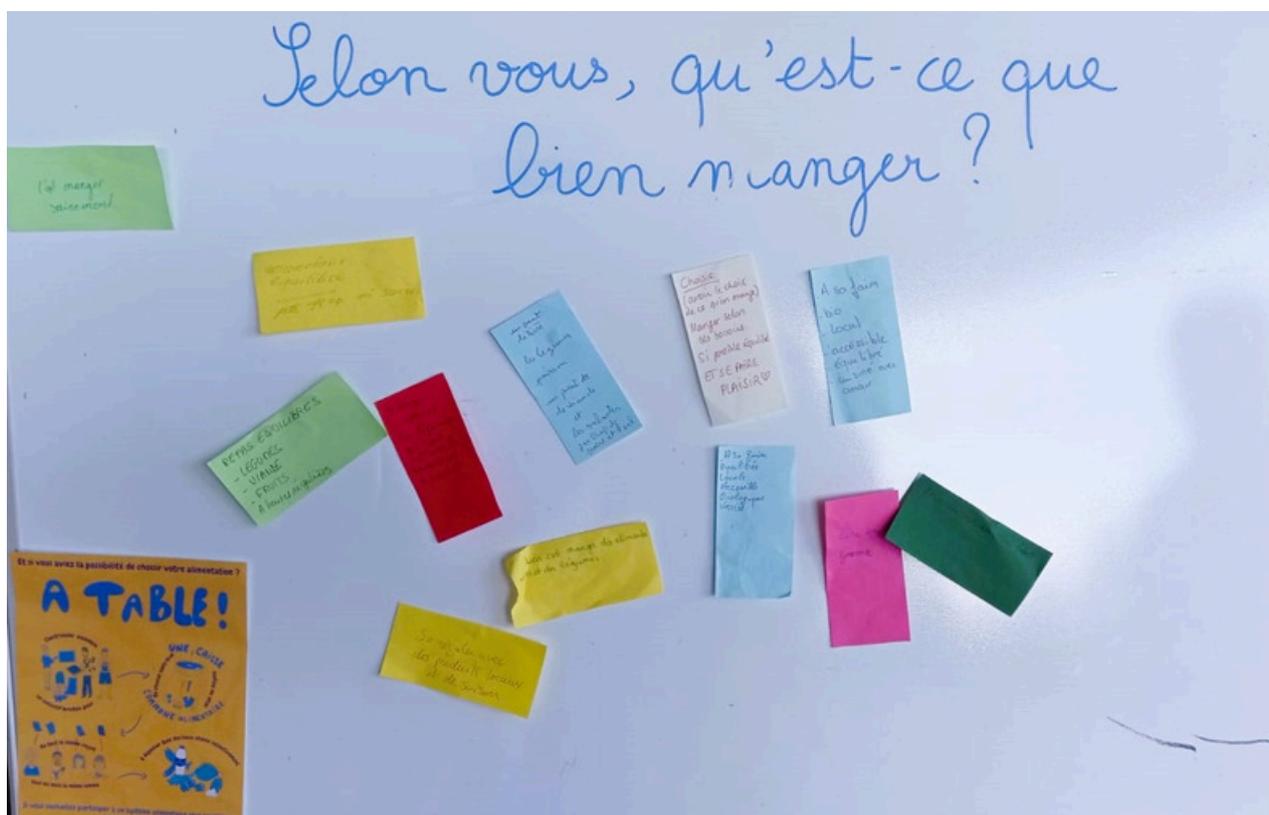


ÉTAT DE SANTÉ DES ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES 2024

Entre hausse de la précarité et
instabilité budgétaire, les épiceries se
réinventent

SOMMAIRE

Introduction.....	p3
Des épiceries durablement installées dans l'instabilité.....	p5
Une précarité alimentaire qui se répand dans toute la société.....	p8
Une révolution en cours dans les approvisionnements.....	p11
Conclusion.....	p15
Synthèse de l'étude 2024.....	p16
Focus épiceries ouvertes à tous.....	p21



Un atelier lors d'un banquet citoyen à Brest, ©ESR

Introduction

En 2022, les épiceries faisaient face à un triple défi : **celui de la hausse des publics accueillis, celui de l'inflation et donc de la hausse des prix d'achat et celui de la stagnation des financements publics**. Les responsables des épiceries sociales et solidaires nous faisaient déjà part de leur inquiétude quant à la possibilité de terminer l'exercice budgétaire à l'équilibre. Quelques mois plus tard, l'appel lancé par les Restos du Cœur n'a donc surpris personne.

L'instauration du fonds Mieux Manger pour Tous puis la hausse du Crédit National des Epicerie Sociales ont permis de répondre à cette urgence. Cependant, l'ambition transformatrice de l'aide alimentaire portée au sein du Comité de Coordination de Lutte contre la Précarité Alimentaire (COCOLUPA) a été reportée. En parallèle, la ramasse, source historique d'approvisionnement est en net recul, nécessitant pour les épiceries de développer de nouvelles sources d'approvisionnements et de revoir un modèle économique en partie basé sur la revente de produits obtenus à faible coût.



EPISOL à Pessac, épicerie ouverte à tous, © Episol Pessac

Face à la hausse des publics qui fréquentent l'épicerie, les responsables des structures doivent alors se poser des questions existentielles : doit-on toujours accueillir plus de personnes, dans l'optique de proposer un mode d'aide alimentaire plus digne, quitte à déstabiliser son modèle économique ? Faut-il mettre en place des mesures de restriction en terme de proposition de produits ou de file active ? A côté du soutien apporté, ne faut-il pas s'engager plus globalement pour une transformation globale d'un modèle qui ne permet pas de réduire la précarité alimentaire ?

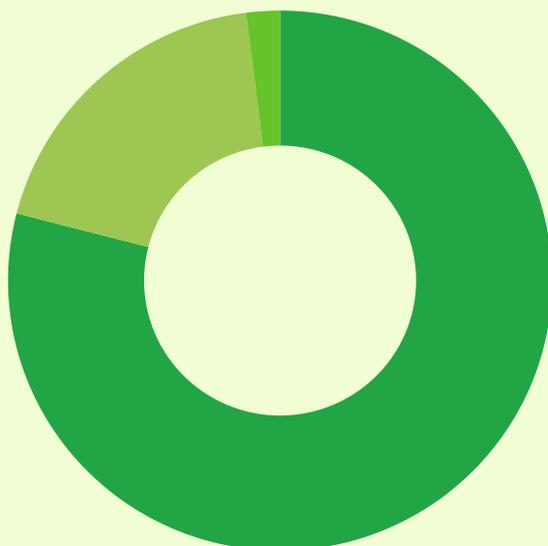
Désormais, il s'agit pour les épiceries de revoir leur modèle socio-économique pour faire face à la raréfaction de la ramasse, développer une politique d'approvisionnement qui permette une meilleure diversité de produits, renforcer leur engagement pour le développement du pouvoir d'agir des personnes et plus globalement s'inscrire dans un mouvement qui garantisse l'accès à l'alimentation via une approche par le droit afin de résorber durablement la précarité alimentaire.

Début 2024, l'UGESS a fait passer aux 125 épiceries qui adhèrent directement à son réseau un questionnaire sur l'état global des épiceries et de la précarité alimentaire. 73 épiceries ont répondu à l'enquête soit 57 % des adhérents (un chiffre supérieur à l'enquête de 2022).

Profil des épiceries sociales et solidaires adhérentes à l'UGESS

19 %

Epicerie portée
par un CCAS



2 %

Epicerie portée
par une mutuelle

79 %

Epicerie portée
par une association

Des épiceries durablement installées dans une forte instabilité

En 2024, les épiceries s'inscrivent dans une instabilité budgétaire permanente. Pour cela, elles ont dû céder à certains principes, provoquant parfois des tensions au sein des équipes. **Alors qu'en 2022, seules 14 % mentionnaient refuser d'accueillir de nouveaux publics, cette part est passée à 26,5 % en 2024.** En parallèle, d'autres mesures douloureuses ont été mises en place par certaines structures, remettant parfois en question le modèle même de l'épicerie sociale : non remplacement de Conseiller en Économie Sociale et Familiale (CESF), rationnement sur certains types de produits, baisse du montant de soutien aux personnes...

Une baisse des financements publics locaux

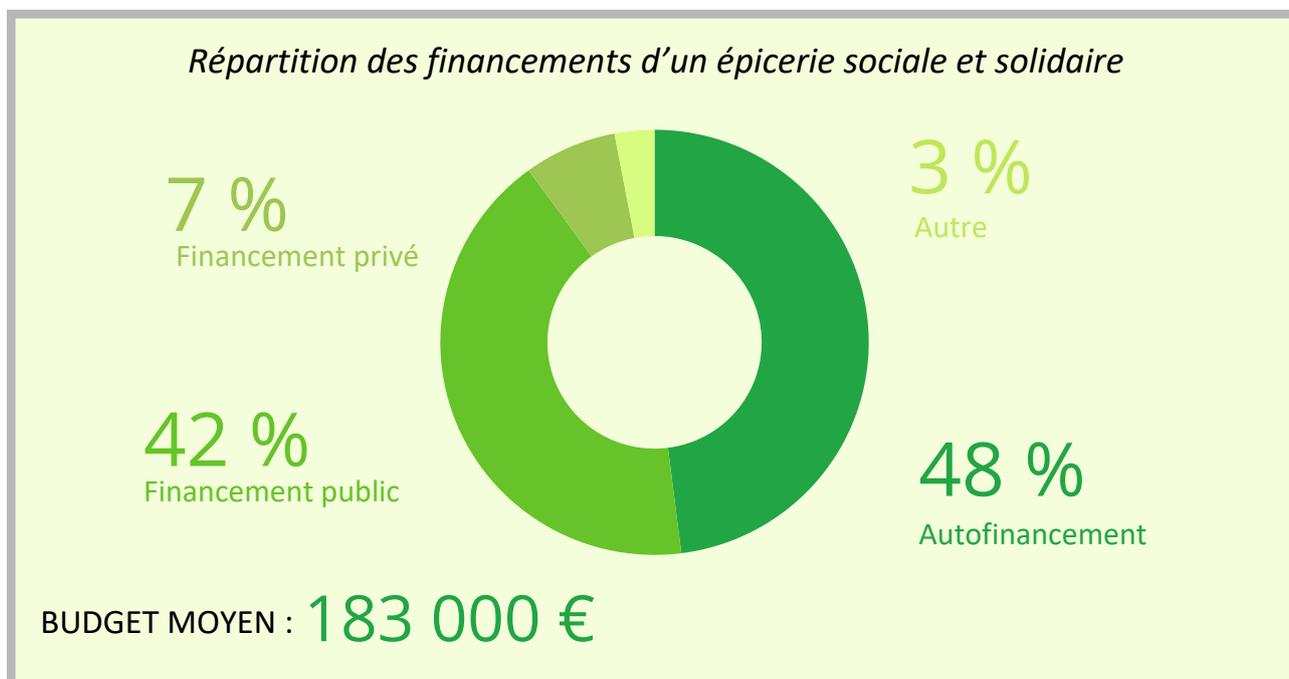
Alors que les financements publics nationaux ont augmenté entre 2022 et 2024 (principalement orientés vers l'achat de denrées), ce sont désormais les financements publics locaux qui se réduisent pourtant essentiels puisque bien souvent fléchés sur du fonctionnement, sous l'effet des restrictions budgétaires demandés par l'État, notamment dans le cadre du projet de loi de finances 2025. **Ainsi, 31 % des épiceries nous ont fait part de baisses de financements publics départementaux de 40 % en moyenne, avec des restrictions notables dans le 94 et le 95. Les communes semblent plus réticentes à baisser les financements. En effet, seules 15 % des épiceries ont fait état d'une réduction, de 8 % en moyenne.**

A noter tout de même une grande disparité dans l'accès des épiceries à ces financements publics locaux puisque **28 % d'entre elles déclarent ne pas avoir de financements départementaux et 13 % de financements publics municipaux.**

L'autofinancement en fragilité, un recours vers les partenaires privés

L'autofinancement est un axe fort des épiceries sociales et solidaires. **La vente de produits permet en effet de couvrir environ 48 % des dépenses.** Cet autofinancement élevé est en partie possible par la vente de produits issus de la ramasse ou de la Banque Alimentaire, obtenus gratuitement ou à très faible coût.

Mais cette source d'approvisionnement est en baisse constante ce qui nécessite pour les épiceries de développer leur budget consacré aux approvisionnements et de trouver de nouvelles sources de financements. En effet, le budget consacré aux achats est en augmentation rapide ces dernières années. **En 2022, la part des achats représente 34 % du budget total, en hausse de 8 points sur 2 ans.** Certes, cela peut être une opportunité de reprendre en main ses approvisionnements, choisir ses produits pour une plus grande diversité, travailler en lien avec l'agriculture locale. **Mais cela nécessite des compétences pas toujours disponibles au sein des épiceries où le profil des salariés s'orientait majoritairement vers le travail social. Désormais, plus de 87 % des épiceries ont un salarié en charge de l'épicerie (approvisionnement, logistique, magasin...). En effet, cela demande des moyens logistiques importants et du temps afin de structurer des filières d'approvisionnements stables permettant une bonne diversité de produits tout en travaillant à une gestion des stocks optimale.**



En parallèle, les épiceries mais aussi l'UGESS développent des partenariats avec des fondations pour faire face à la hausse des dépenses et à l'engagement toujours insuffisant des pouvoirs publics. Ainsi, les financements privés (fondation, mécénat) représentent désormais 7 % du budget d'une épicerie.

Cependant, cette source de financements reste instable pour les épiceries ouvertes à tous via une tarification différenciée. En effet, malgré une gestion totalement désintéressée, l'administration fiscale peut être susceptible d'interpréter l'activité de vente au public solidaire comme une activité concurrentielle du secteur marchand, entraînant de fait une imposition et une inéligibilité au mécénat.

Pourtant, dans le cas des épiceries sociales et solidaires, l'activité économique n'est qu'un moyen accessoire de mener ses activités sociales. Il ne s'agit en aucun cas de partage des bénéfices et de plus-values. Le bénévolat et le désintéressement de ses dirigeants démontrent l'absence totale d'enrichissement personnel. L'UGESS mène actuellement une action de plaidoyer pour permettre à ces structures d'obtenir une garantie d'éligibilité au mécénat et ainsi éviter de déstabiliser un peu plus encore leur modèle économique.

Un plus grand nombre d'épiceries en difficulté financière

En 2024, 29 % des épiceries font part de difficultés budgétaires contre 20 % en 2022. 11 % font état d'un déficit de 19 000 € en moyenne. Certaines épiceries se retrouvent en difficulté face à la hausse des demandes et à la difficulté de sortir les personnes des dispositifs. A terme et sans financement supplémentaire, il est intenable de poursuivre la hausse de la file active mais cette restriction entraîne des débats importants au sein des équipes : peut-on refuser l'accès à l'épicerie à des personnes qui en ont pourtant besoin ? Doit-on arrêter le renouvellement de l'accès à l'épicerie aux personnes qui ne sont pas sorties de la précarité, quitte à les faire basculer vers des dispositifs de colis alimentaires, afin de permettre l'accueil de nouvelles personnes ? L'épicerie sociale doit-elle être réservée à un public vivant une précarité ponctuelle ? Au contraire, l'accès à une alimentation choisie est-il un droit que l'épicerie sociale se doit de proposer à toute personne vivant la précarité ?

Mise en place du fonds de résilience avec la Fondation de France, La Fondation Carasso et le Fonds de dotation la Poule Rousse.

En 2023, 16 épiceries nous ont fait part d'une situation financière très compliquée, une épicerie se trouvait en situation de redressement judiciaire. L'UGESS avait alors alerté les pouvoirs publics sur le risque de fermeture d'un certain nombre de structures d'aide alimentaire de son réseau.

Pour soutenir les épiceries les plus en difficulté tout en les aidant à viabiliser leur modèle socio-économique, ces 3 fondations et fonds de dotation se sont manifestées afin de travailler avec l'UGESS et VRAC France à la constitution d'un fonds d'intervention d'urgence.

Grace à ce soutien sans faille des fondations et de leur réactivité, 10 épiceries ont pu bénéficier d'un soutien à hauteur de 18 000 € en moyenne ainsi qu'un accompagnement sur la viabilisation de leur modèle économique.

Une précarité alimentaire qui se répand dans toute la société française

Par rapport à 2022, un nombre plus important d'épiceries sociales et solidaires font part d'une hausse du nombre de personnes fréquentant l'épicerie (64 % en 2024 contre 56 % en 2022). Cependant, cette hausse semble moins soutenue (de l'ordre de 10 % en moyenne contre 20 % en 2022). Elle vient confirmer une évolution des publics que l'on pouvait apercevoir dès 2022 :

-le premier constat porte sur **une présence toujours plus importante de salariés, de l'ordre de 23,5 % (en hausse de 5 points sur un an).**

-Le deuxième constat porte sur l'âge des personnes. En effet, **la catégorie des retraités est elle aussi en forte augmentation (en hausse de 7 points sur 3 ans – de 6% à 13,5 %).**

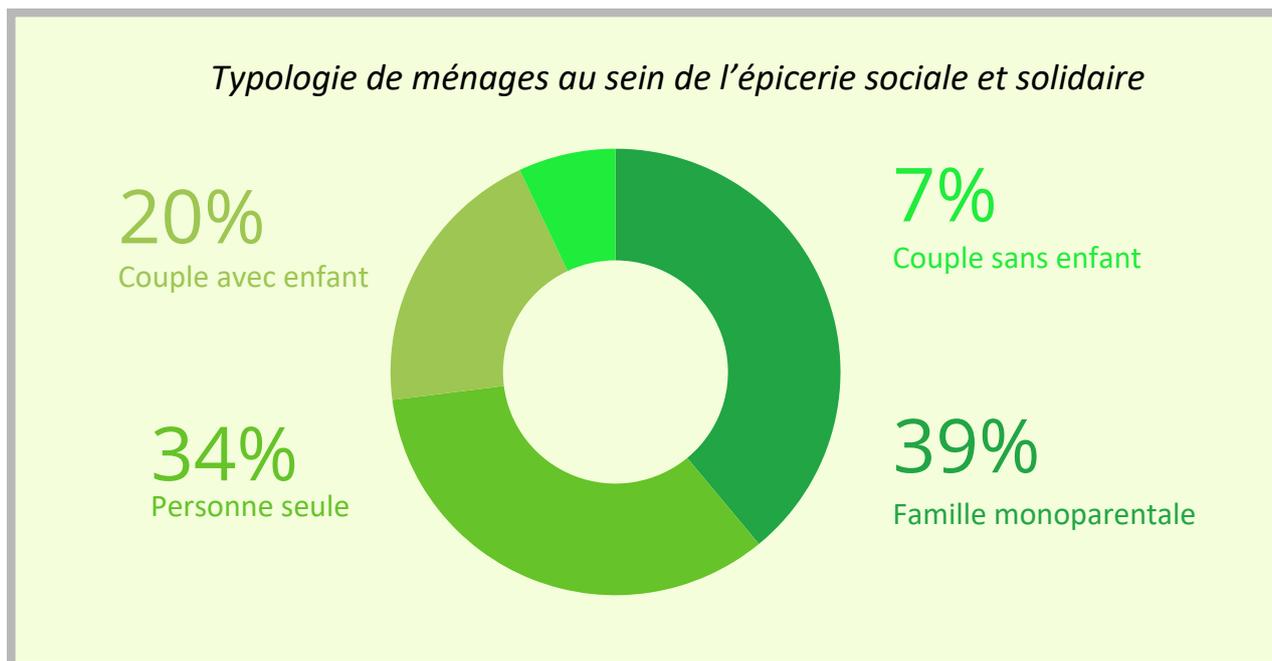


Le Cabas Solidaire à Niort, épicerie ouverte à tous, © Soliniort

Travailleurs précaires et personnes âgées, nouvelles victimes de la précarité alimentaire

Outre l'inflation sur les produits alimentaires, qui a pu atteindre plus de 20 % entre avril 2022 et 2024, l'inflation sur l'énergie et les carburants a été extrêmement forte et a impacté de manière différente la population selon son degré de dépendance à la voiture, le degré d'isolation de son logement et de ses habitudes alimentaires.

Ainsi, les seniors et les personnes dont le domicile est éloigné des grands centres urbains ont été plus frappés par la hausse des prix que les autres types de foyers. Plus spécifiquement pour les travailleurs précarisés, le format de l'épicerie sociale comme aide alimentaire peut être un moyen de réduire le ressentiment face à cette incapacité de pouvoir vivre dignement de son travail et une forme de rejet de l'action publique qui pourrait être amplifié par la proposition d'un colis alimentaire sans possibilité de choix.



Un accompagnement social principalement orienté vers le remboursement de dettes et le paiement de factures

Au sein de l'épicerie sociale et solidaire, les personnes sont accompagnées sur un temps défini, afin de réaliser un projet accompagné d'un travailleur social. En 2024, les projets orientés vers des motifs budgétaires représentent encore la grande majorité des accompagnements : **le règlement d'une dette représente 30 % des projets, le paiement de factures (loyer, énergie...) représente 17 %, le soutien au recouvrement d'un découvert ou dans l'attente de l'accès à des droits (chômage, titre de séjour...) représente 15 % chacun.**

Les autres projets s'orientent sur des thématiques plus spécifiques sur **le soutien au retour à l'emploi (6%), le soutien dans l'équipement du logement (5%) ou dans le financement de loisirs pour lutter contre l'exclusion (5%), dans le soutien à la mobilité (réparation de voiture, financement du permis... 4%) et le paiement de soins de santé (3%)**

L'impact de l'inflation renforcé pour les personnes âgées et les personnes vivant en territoire rural

Les personnes âgées vivent dans des logements souvent plus grands, moins bien isolés et plus éloignés des grands centres urbains. **36 % des retraités pauvres vivent en milieu rural contre 26 % des ménages pauvres.** Le poids de l'alimentation dans le budget est aussi plus important pour les personnes âgées que pour les personnes plus jeunes.

Les ménages pauvres insérés sur le marché du travail sont là encore surreprésentés en milieu rural puisqu'ils sont 28,5 % à vivre sur ce territoire. Cela va de pair avec la surreprésentation des CSP aux salaires les moins élevés (employés et ouvriers) en territoire rural.

Dernière catégorie surreprésenté en milieu rural, **les propriétaires non insérés sur le marché du travail sont 43 % à vivre en milieu rural soit 17 points de plus que la moyenne des ménages pauvres**[1]. Ces personnes souffrent plus fortement encore de la hausse des coûts de l'énergie dans un contexte où les logements les moins bien isolés se situent principalement en zone rural (les logements F et G représentent 22 % des logements en milieu rural contre 13,5 % dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants) et que les moyens financiers sont insuffisants pour investir dans des travaux d'isolation.

Ainsi, les prix ont augmenté de 2,5 points en plus pour les personnes de plus de 75 ans que pour les personnes de moins de 30 ans. Pour les personnes habitant les territoires ruraux, les prix ont augmenté de 2 points de plus que pour les personnes vivant dans la métropole parisienne.[2]

S'engager contre les injustices alimentaires

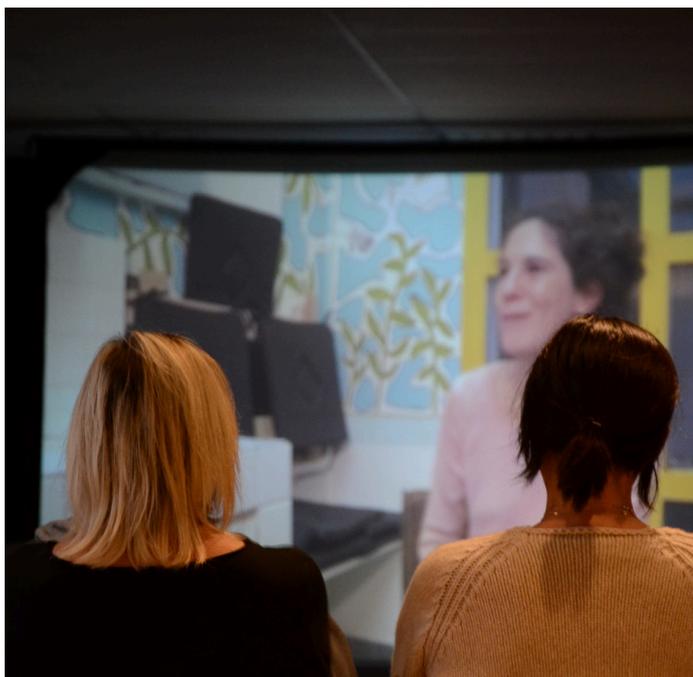
Complémentaires aux nombreuses activités proposées au sein des épiceries sociales et solidaires, **les initiatives collectives de démocratie alimentaire** se renforcent au sein des épiceries, permettant une plus grande implication des personnes et une politisation sur les enjeux alimentaires. L'idée portée par l'UGESS et ses adhérents est de dénoncer les injustices alimentaires en les rendant visibles et de s'engager dans l'accès à l'alimentation via une approche par les droits. Ainsi, l'UGESS a lancé deux dispositifs :

[1] Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

[2] É. Cupillard et O. Simon (2023), « Début 2023, les écarts d'inflation entre les ménages sont accentués par la forte hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie », éclairage de la Note de conjoncture du 15 mars 2023.

- Un appel à manifestation d'intérêt « participation des publics et démocratie alimentaire » dont ont bénéficié 14 épiceries et 2 groupements en 2024 ;
- Les banquets citoyens des épiceries sociales organisés au sein de 14 épiceries sociales et solidaires du réseau en 2024.

En parallèle, ce sont près de **15 épiceries du réseau** qui participent à des dispositifs de caisse alimentaire commune.



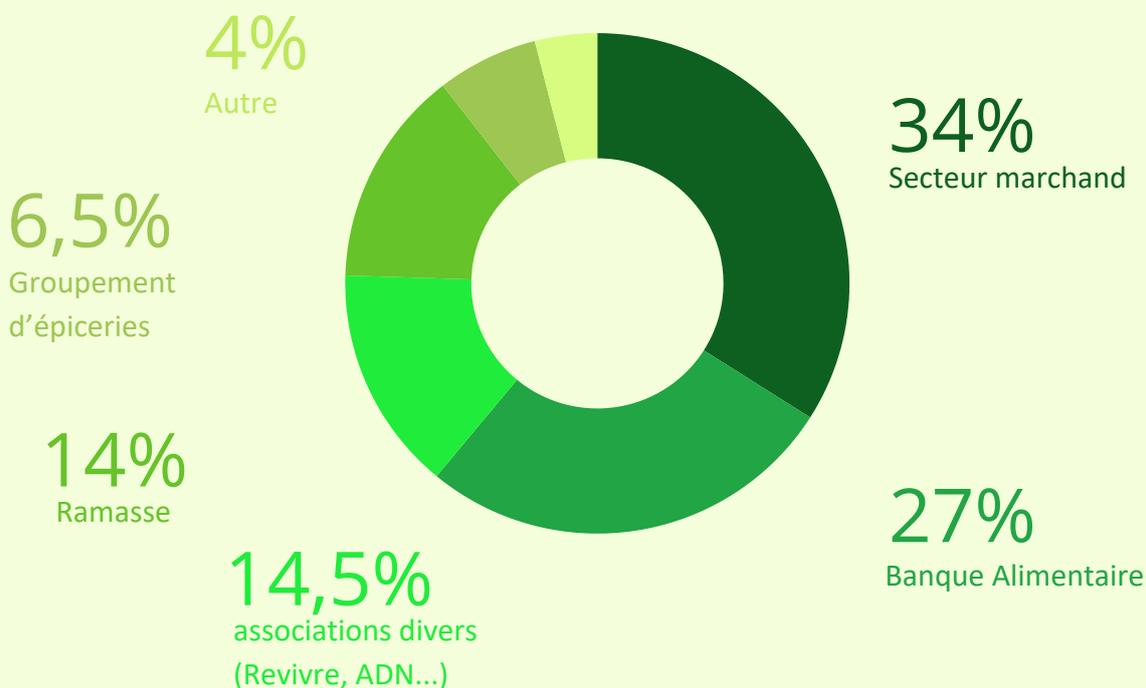
*Ciné-débat au sein d'une épicerie sociale,
© Destin et Délices*

Une révolution en cours dans les approvisionnements

Le modèle de l'épicerie sociale et plus globalement de l'aide alimentaire était historiquement basé sur le don des invendus de la grande distribution, amplifié par la mise en œuvre de la loi Garot en 2016. Après une forte hausse de la collecte de denrées qui a suivi l'instauration de cette loi, les dons de la grande distribution connaissent depuis plusieurs années une baisse importante, renforcée par les politiques d'optimisation des stocks et de lutte anti-gaspillage menées au sein des supermarchés, soutenues par l'apparition de différents start-up (Phenix) et dispositifs antigaspi (Too Good to Go par exemple).

Que ce soit directement ou indirectement via la Banque Alimentaire, cette source d'approvisionnement est beaucoup moins importante pour les épiceries sociales et solidaires qui diversifient leur politique d'achat, accompagné par la mise en œuvre du Fonds Mieux Manger pour Tous, la hausse du CNES et le déploiement des groupements d'épiceries sociales. Ces groupements travaillent à la structuration de filières durables, pour certains développent la mutualisation d'achats via l'embauche de salariés en charge des approvisionnements ou gèrent des plateformes logistiques. Cela facilite donc le travail des épiceries qui peuvent déléguer en partie ce travail de structuration de filière.

Répartition des approvisionnements en 2024



Les dons d'invendus en forte baisse... en quantité comme en qualité

53 % des épiceries s'approvisionnent via la ramasse auprès de la grande et moyenne surface. Pour 29 % des épiceries, cela représente plus de 15 % des approvisionnements. **71 % des épiceries qui développent cette source constatent une baisse de qualité et de quantité (de l'ordre de 27 % sur un an).** Certaines structures font part de Dates Limites de Consommation trop courtes, de fruits et légumes abimés, ou de la quasi absence de produits laitiers ou de viande.

Les approvisionnements de la Banque Alimentaire représentent en moyenne 27 % des approvisionnements globaux. **23 % des épiceries ne s'approvisionnent pas via ce partenaire. Pour 19 % des épiceries, au contraire, cela représente plus de 50 % des approvisionnements.**

Le développement des achats au sein des groupements : mutualiser pour mieux s'approvisionner

Les approvisionnements auprès des groupements d'épiceries sociales représentent désormais 6,5 % des approvisionnements totaux des épiceries sociales et solidaires

Pour 27 % d'entre elles, cela représente plus de 10 % des approvisionnements. notamment pour les épiceries du GESMIP et du GESRA qui ont développé des plateformes d'approvisionnements. En complément des achats auprès du secteur marchand (34 %) et des associations partenaires (Revivre, ADN, Dons Solidaires... à 14,5 %), **les achats planifiés représentent désormais 55 % des approvisionnements d'une épicerie sociale.**

Le développement des achats au sein des groupements s'expliquent pour plusieurs raisons :

- Tout d'abord, quasi tous les groupements d'épiceries sociales ont été lauréats du Fonds Mieux Manger pour Tous, permettant de se structurer via l'embauche de salariés ;
- En tant que lauréat du Fonds Mieux Manger pour Tous, l'UGESS a proposé aux groupements volontaires de travailler à une part d'enveloppe mutualisée entre épiceries d'un même territoire. Ainsi, les achats en commun ont été réalisés au GESRA, au GESMIP et au CESS Ile-de-France ;
- les épiceries sont en demande de soutien dans leurs approvisionnements. **86 % évoquent des besoins de formations ou d'annuaire pour contacter les producteurs. 8 % des épiceries évoquent spontanément les groupements comme moyen de les soutenir dans les approvisionnements.**

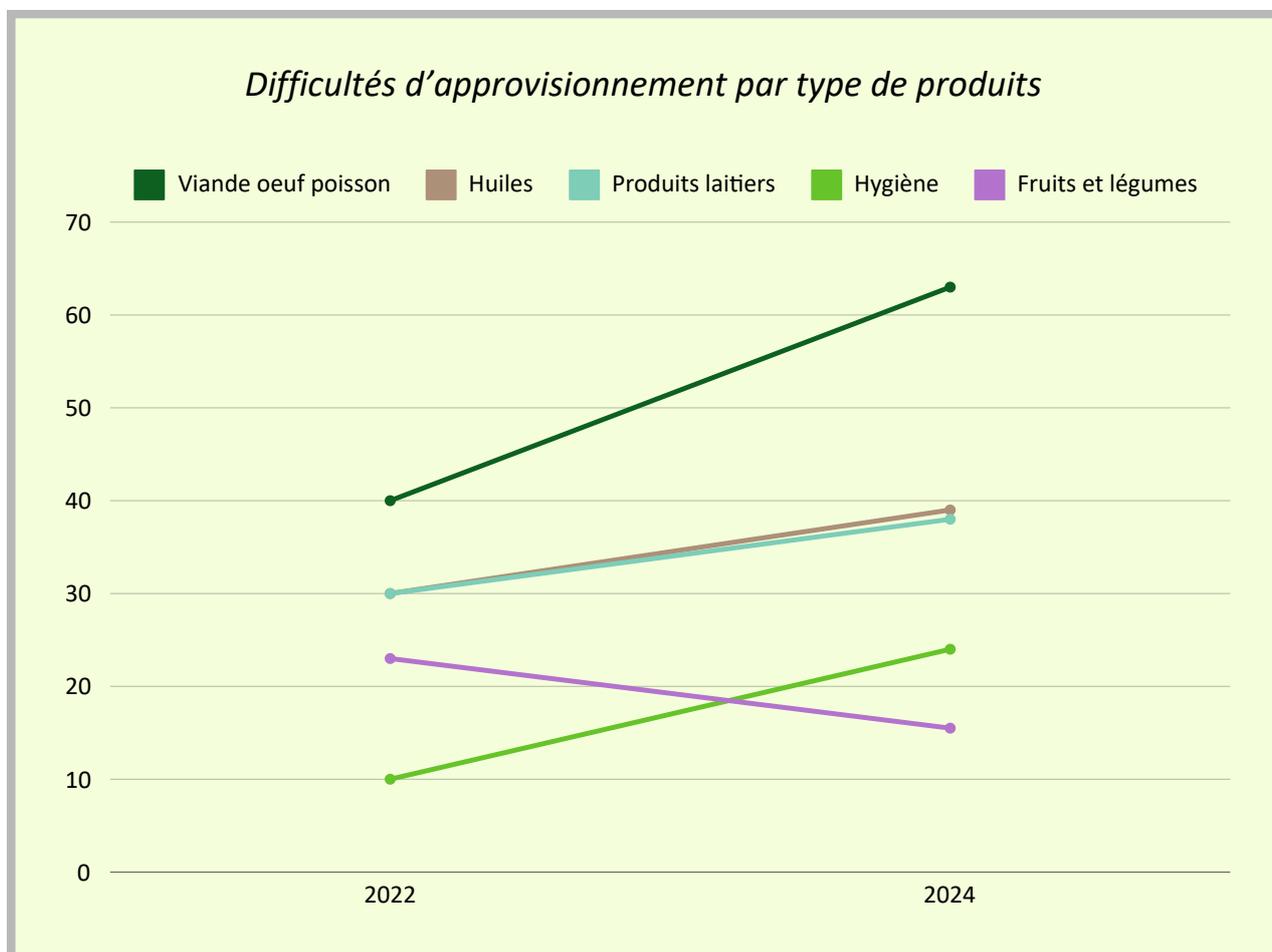


*Un banquet citoyen à Saint-Fons,
© ECS*

Des difficultés d'approvisionnement fortes sur la viande et les produits laitiers et grandissantes pour l'hygiène

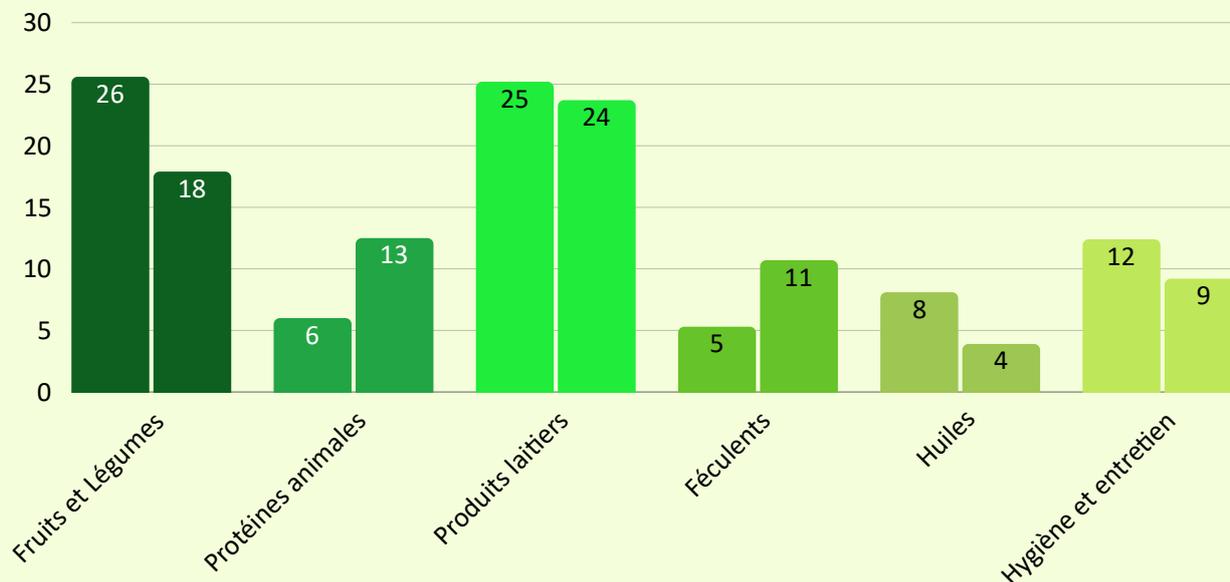
En 2 ans, les difficultés des épiceries sur les approvisionnements se sont globalement amplifiées. 63 % d'entre elles font part de difficultés à se fournir en viande et poisson (contre 40 % en 2022), 39 % évoquent des difficultés sur l'huile (contre 30 % en 2022) et 38 % sur les produits laitiers (contre 30 % en 2022). Ces produits, souvent plus chers à l'achat, étaient plus souvent obtenus via les ramasses ou la Banque Alimentaire. La baisse de ces sources d'approvisionnement nécessite donc de trouver des financements pour l'achat de ces produits qui pèsent lourdement sur le budget.

Seule exception pour les fruits et légumes, où un nombre moins important d'épiceries fait part de difficultés d'approvisionnement (15,5 % en 2024 contre 23 % en 2022). Il est possible de justifier cette baisse par la forte orientation de l'Etat et de l'UGESS pour une utilisation du fonds Mieux Manger pour Tous vers l'achat de fruits et légumes bruts. En 2023, 59 % de l'enveloppe MMPT de l'UGESS a été destinée à l'achat de fruits et légumes.



FOCUS : les approvisionnements par le CNES, reflet des évolutions de la ramasse

Répartition des achats (en tonne) réalisés avec le CNES
par grande catégorie de produits (en 2021 et 2023)



Il est habituel de constater que les financements liés au Crédit National des Épiceries Sociales s'orientent vers les produits les plus chers ainsi que les produits frais rapidement périssables. Cependant, face aux évolutions des approvisionnements évoqués ci-dessus (achat de fruits et légumes via le fonds MMPT, baisse des approvisionnements en viande et produits laitiers issus de la ramasse, forte inflation), les responsables des approvisionnements s'orientent moins vers les fruits et légumes, dorénavant mieux subventionnés, et plus vers la viande (en 2022, la part des achats en viande représentait 20 %), dont les prix ont en moyenne plus fortement augmenté avec l'inflation que les autres catégories de produits, renforçant la demande au sein des épiceries alors que ces produits sont de moins en moins présents dans la ramasse ou à travers les Banques Alimentaires. Les produits laitiers restent à un niveau élevé pour les mêmes difficultés d'approvisionnements "bon marché". Les féculents repartent à la hausse, une des justifications pouvant être que ces produits sont moins chers à l'achat que d'autres catégories de produits pour un apport en calorie élevé.

En conclusion

Il y a deux ans déjà, nous finissions notre enquête par les mots suivants : « *La création d'un fonds pluriannuel de 60 M € est un premier élément d'engagement qui, s'il n'est pas accompagné d'autres mesures, n'aura une efficacité que toute relative* ».

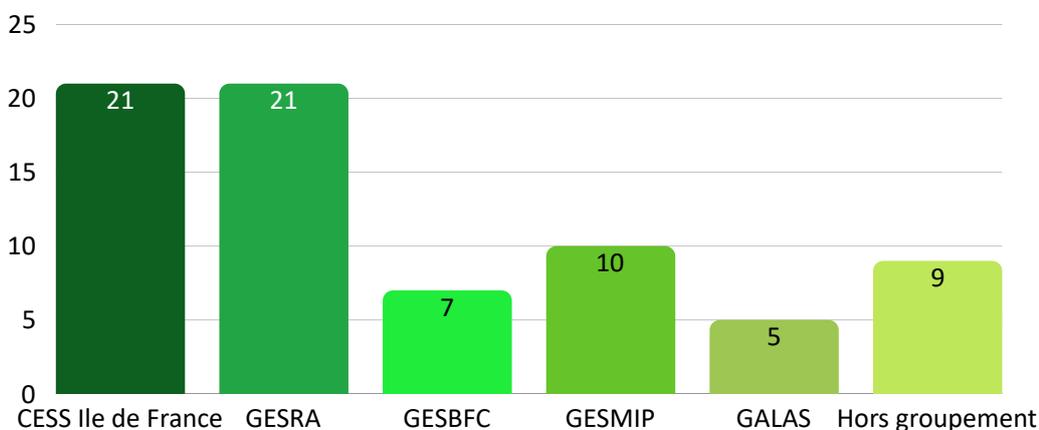
On ne peut que constater qu'effectivement, le fonds Mieux Manger, même s'il a permis une certaine amélioration des approvisionnements (notamment sur les fruits et légumes) et le développement d'expérimentations intéressantes sur de nouvelles formes d'accès à l'alimentation (par exemple sur des dispositifs de caisse alimentaire ou d'épicerie sociale ouvertes à tous), n'a pas entraîné une réduction de la précarité alimentaire. Bien au contraire, les personnes faisant appel à l'aide alimentaire sont toujours plus nombreuses et la précarité alimentaire touche désormais une part de la population pourtant au-dessus du seuil de pauvreté. Des maladies que l'on croyait pourtant disparues font leur retour tel que le scorbut, l'obésité et le diabète n'ont jamais autant été répandues dans toutes les catégories de population et plus particulièrement encore auprès des personnes en situation de précarité.

En proposant une autre forme d'accès à l'alimentation, les épicerie sociale tentent de maintenir un peu d'autonomie auprès des personnes dont les difficultés économiques les condamnent à la dépendance. Mais face à l'ampleur de la tâche et à des financements restreints, il semble impossible de répondre à toutes les demandes. Les épicerie sociale expérimentent de nouvelles formes de solidarité alimentaire, qui sans soutiens publics, ne peuvent perdurer.

Il convient alors d'agir à la source afin de réduire durablement la précarité alimentaire : sanctuariser le budget, agir pour une plus grande transparence voire un contrôle des marges sur les produits de première nécessité (dont les produits frais), soutenir le maillage territorial d'une offre alimentaire de qualité (à travers des marchés, des groupements d'achats, des épicerie sociale et solidaire, des AMAP) accessibles à toutes et tous via le soutien à des dispositifs spécifiques (chèques ciblés, tarification différenciée, caisse alimentaire commune...)

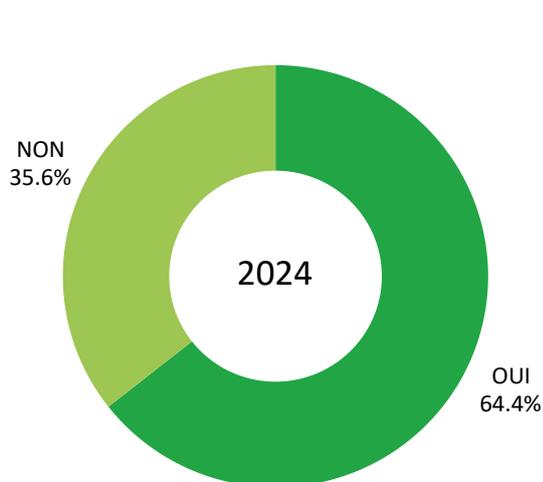
Synthèse de l'enquête

Participation

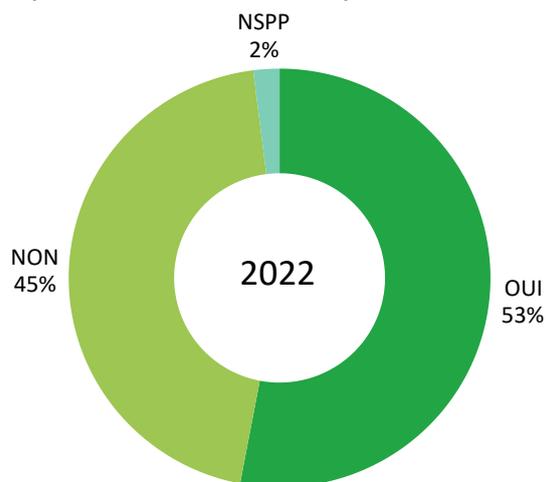


Evolution des publics

Avez-vous constaté une hausse des publics au sein de l'épicerie ?

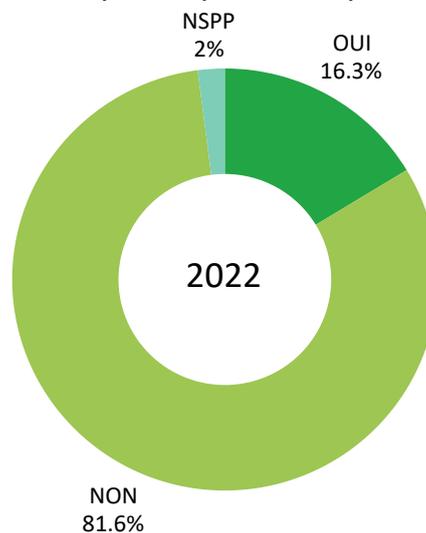
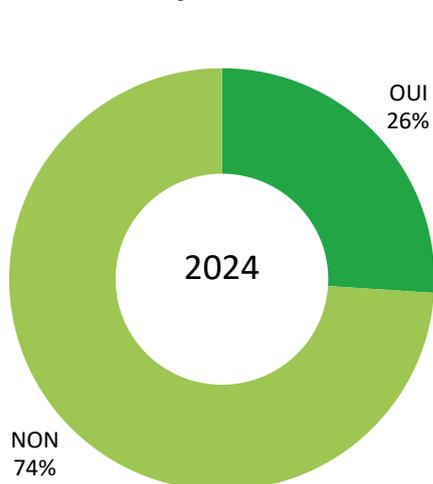


Hausse moyenne de 10 %



Hausse moyenne de 20 %

Avez-vous refusé d'accueillir des publics par manque de places disponibles ?



Quel est la part en pourcentage de retraités parmi les publics accueillis ?

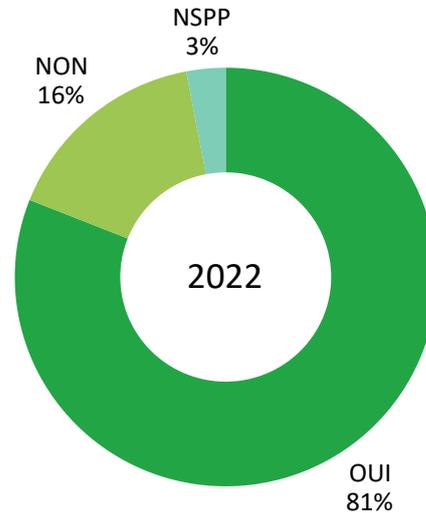
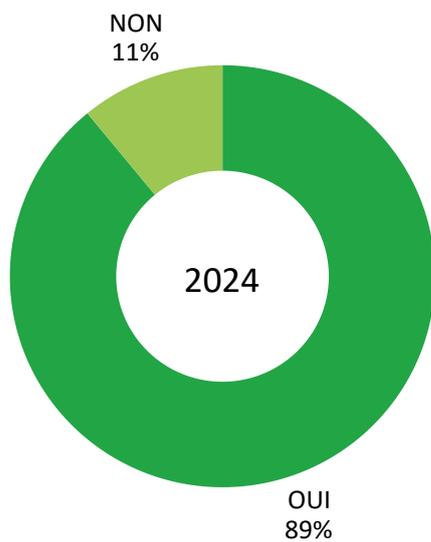


Quel est la part en pourcentage de salarié.e.s parmi les publics accueillis ?

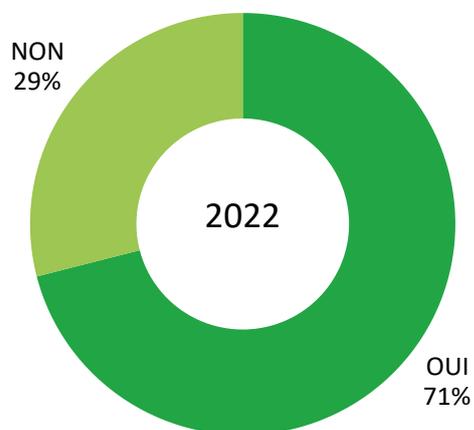
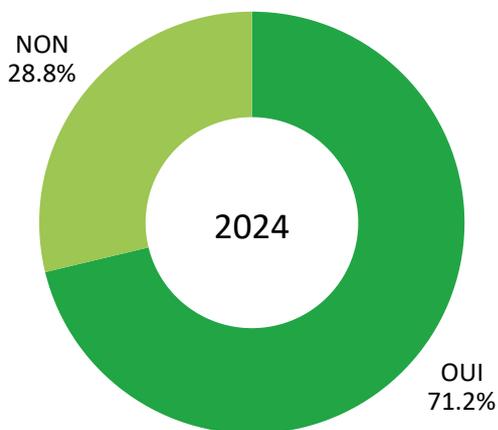


Evolution des équipes

Votre équipe de bénévoles a-t-elle été stable ?



Votre équipe de salarié.e.s a-t-elle été stable ?

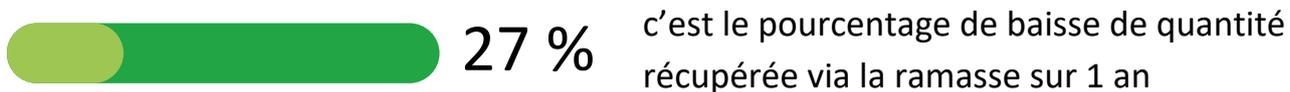
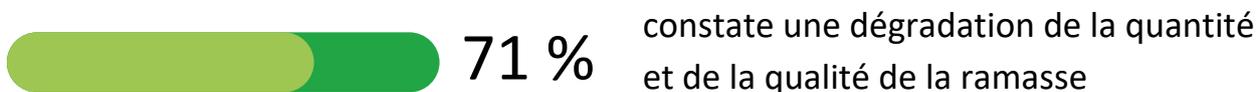
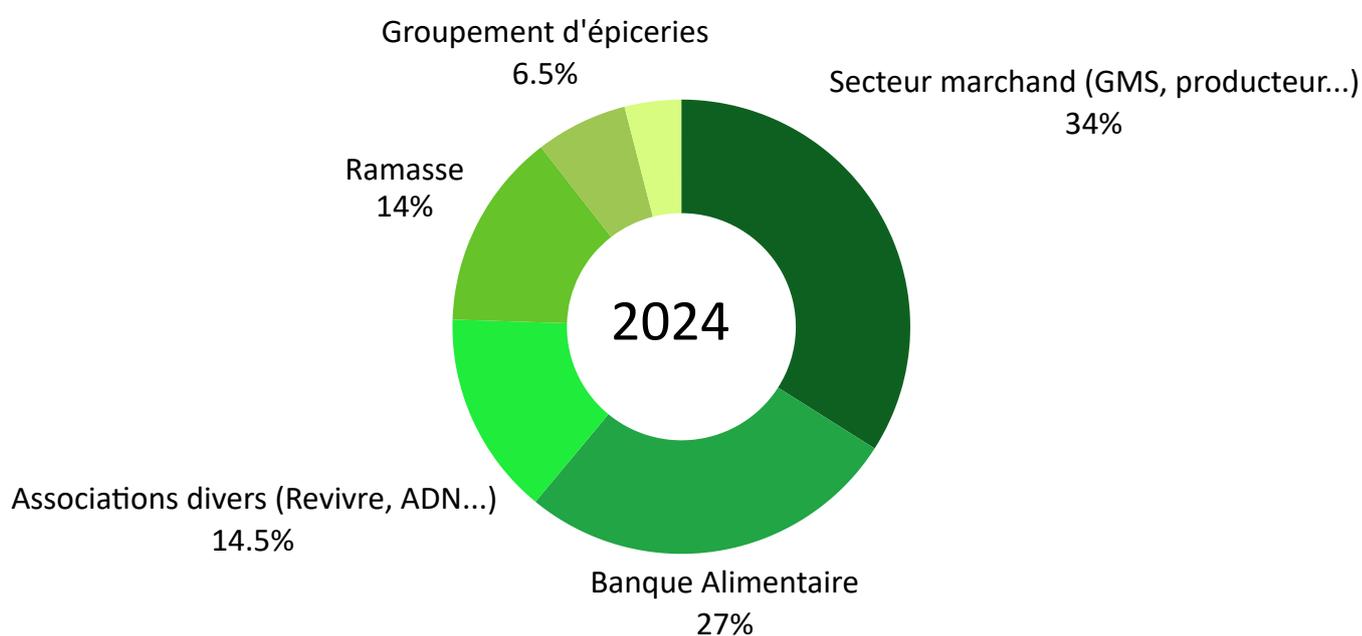


Avez-vous des difficultés à recruter ?



Principalement sur des postes d'épicier.e, logistique et insertion.

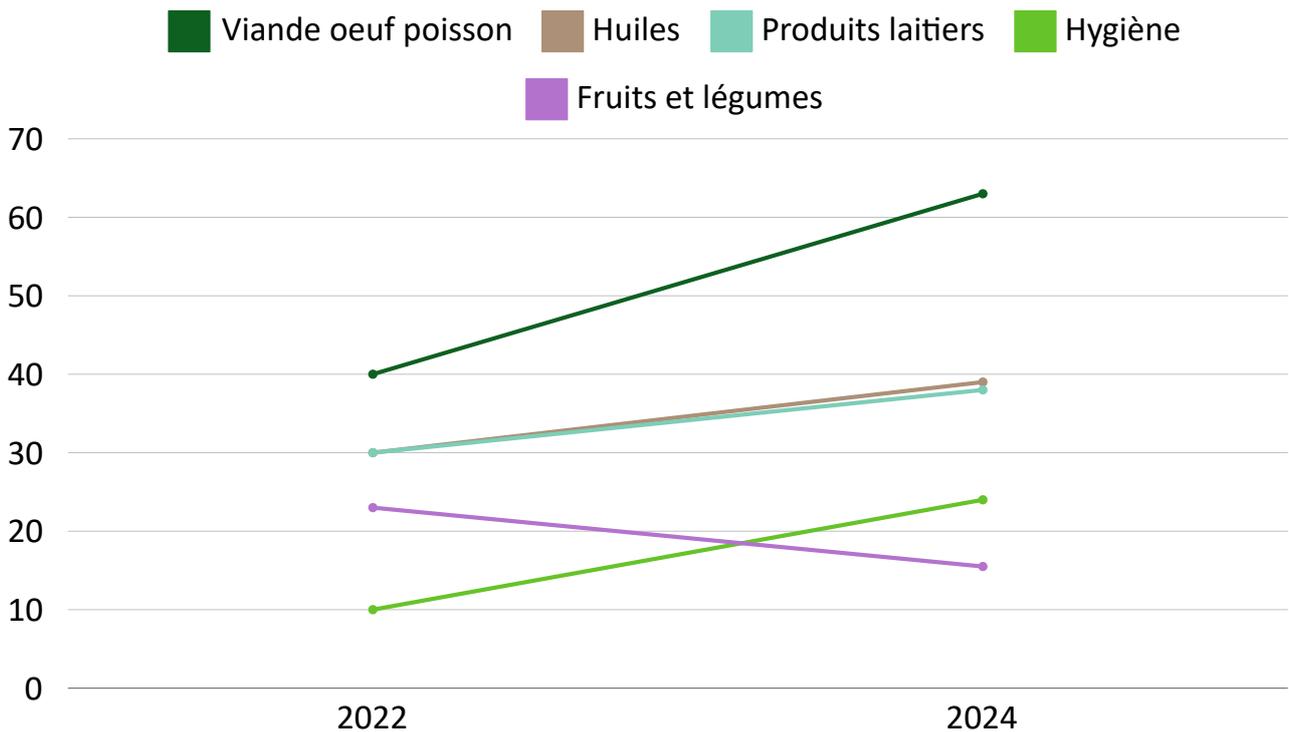
Approvisionnements



“ Baisse incroyable déjà des quantités de produits donnés par les magasins car stickage et rayons anti gaspi des magasins

”

Difficultés d'approvisionnement sur les différentes familles de produits



Avez-vous besoin d'aide (outils, formation, guide...) pour développer vos approvisionnements ?



souhaiteraient un soutien à travers l'édition d'un guide ou d'un annuaire producteurs

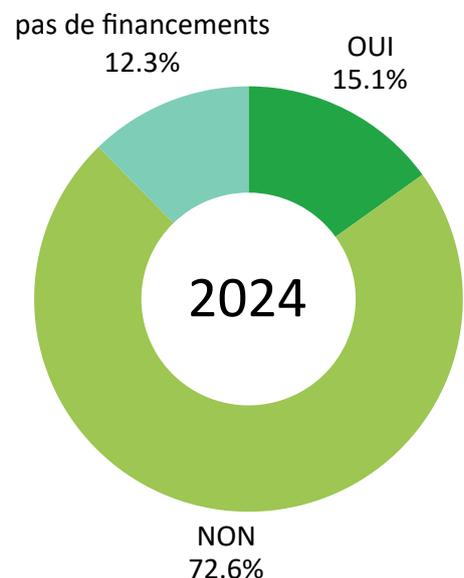


souhaiteraient assister à une formation spécifique sur les approvisionnements

Financements

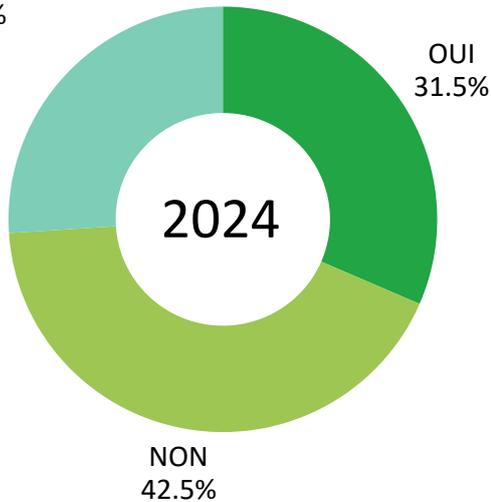
Avez-vous eu des baisses de financements publics municipaux ?

Baisse moyenne de 8 % des financements publics municipaux



Avez-vous eu des baisses de financements publics départementaux ?

pas de financements
26%



Baisse moyenne de 40 %

Dans 3 départements, la baisse semble généralisée : le 01, le 94 et le 95

Globalement rencontrez-vous des difficultés financières ?

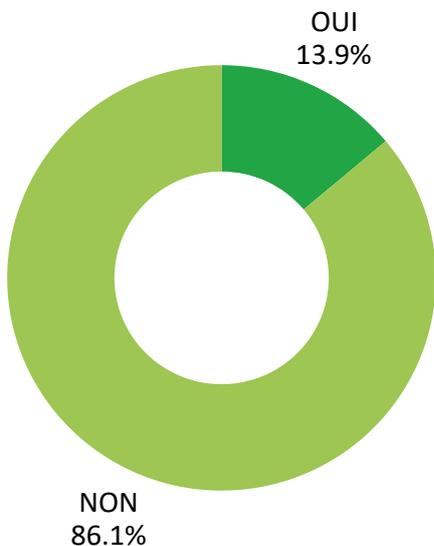


29 %

des épiceries font part de difficultés financières

Projets

Êtes-vous lauréat.e du fonds Mieux Manger pour Tous localement ?



Lutte contre les injustices alimentaires, avec constitution de groupes d'habitants et gestion de budgets collectifs

Unité de transformation de produits fruits et légumes, mise en place d'un espace de stockage mutualisé entre épiceries mixtes sur le département

Ouverture d'une antenne en milieu rural





Focus enquête

Les épiceries sociales ouvertes à tous via une tarification différenciée

Une hausse des publics moins marquée

39 % contre **64 %** pour l'ensemble des épiceries

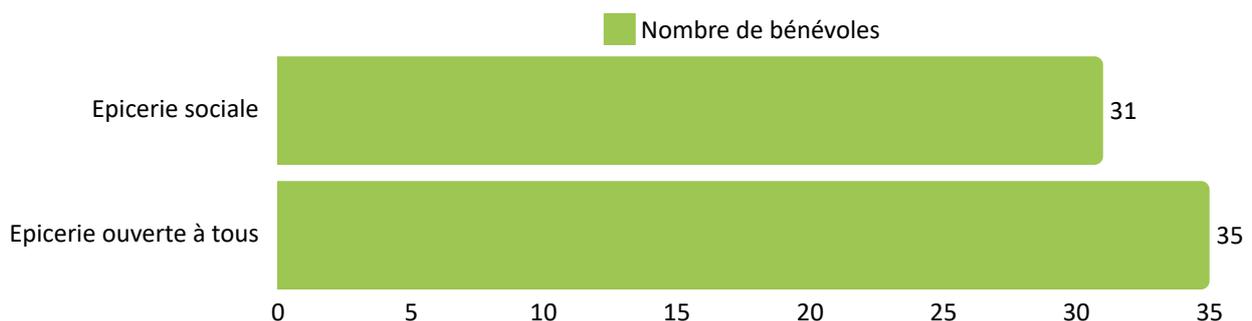
Ces épiceries ont plus facilement recours à une limitation des publics (de l'ordre de 30 %) afin d'équilibrer un modèle socio-économique plus fragile par manque de recul pour un type de modèle innovant.

Une part de personnes concernées salariés plus forte

 **28,5 %** des personnes concernées contre 23,5 % pour les épiceries sociales

Comme évoqué dans le cadre de l'étude d'utilité sociale réalisée par l'UGESS et le Secours Catholique, les épiceries ouvertes à tous proposent un soutien moins stigmatisant qui peut être potentiellement plus facilement accepté par des personnes qui refusent l'aide alimentaire.

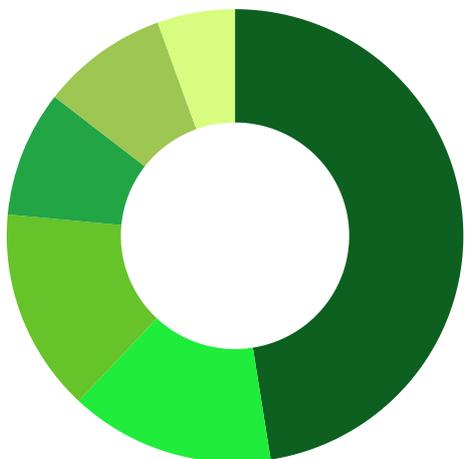
Une équipe bénévoles plus nombreuse mais moins stable



Plus d'instabilité dans les équipes de bénévoles : **24 % des épiceries évoquent une instabilité au niveau du bénévolat contre 11 % pour les épiceries sociales.**

Des équipes salariées similaires en nombre d'ETP (env. 3), une stabilité des équipes salariées semblables aux épiceries sociales (env. 70 % déclarent une stabilité des équipes) mais des difficultés de recrutement plus fortes sur des postes d'épiciers

Des approvisionnements fortement orientés vers le secteur marchand



Répartition des approvisionnements pour les **épiceries ouvertes à tous** (en 2024)

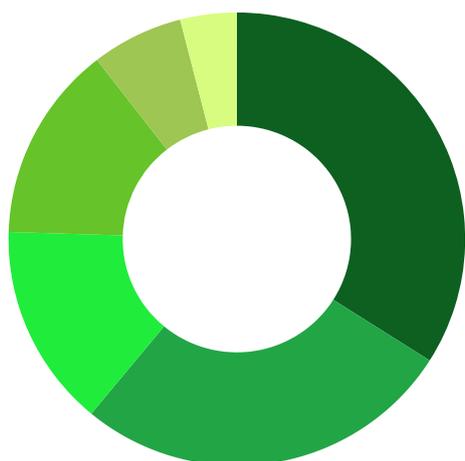
Secteur marchand : 47,5 %

Ramasse : 14,5 %

Associations divers : 14,5%

Banque Alimentaire: 9%

Groupement : 9%



Répartition des approvisionnements pour les **épiceries sociales uniquement** (en 2024)

Secteur marchand : 34 %

Banque Alimentaire: 27 %

Associations divers : 14,5%

Ramasse : 14 %

Groupement : 6,5%

Comme le souligne l'étude d'utilité sociale sur le modèle de l'épicerie ouverte à tous, ces structures développent une plus grande diversité de sources d'approvisionnement et **se tournent plus facilement vers les producteurs locaux et les produits labellisés, notamment avec l'objectif d'attirer une clientèle solidaire et proposer une plus grande diversité de produits aux clients aidés.** Les approvisionnements auprès de la Banque Alimentaire ou via la ramasse ne sont cependant pas complètement arrêtés, notamment pour des raisons d'équilibre économique de l'épicerie et afin de proposer des produits à très bas prix aux clients aidés. Cela leur permet de réaliser un choix rationnel dans l'optique de trouver un **équilibre budget qualité et de panacher produits locaux plus chers et produits issus de la ramasse.**

Une utilité sociale renforcée

Modèle émergent au croisement des enjeux sociaux et environnementaux de l'alimentation, les épiceries sociales et solidaires ouvertes à tous via une tarification différenciée s'engagent un peu plus encore pour un accès de tous et dans la dignité à une alimentation choisie et de qualité. En étroite collaboration avec le Secours Catholique, l'UGESS a mené une étude afin de justifier l'importance de l'ouverture de ces espaces à un public dit « solidaire », sans difficulté économique particulière, dans l'optique de permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation saine. L'épicerie est gérée par ses membres avec le soutien de salariés et la gouvernance participative est au cœur de sa structure. Ces épiceries se caractérisent par une triple accessibilité :

- économique, par les prix (entre 10 et 50 % du prix moyen du marché pour les personnes en situation de précarité et un prix classique pour les clients dits solidaires) ;
- physique, par la localisation, les locaux, les heures d'ouverture, les moyens de transport, etc. ;
- sociale, via un lieu ouvert à toutes et tous, et une volonté d'être accueillant pour les différentes populations des quartiers, etc.

Une carte des effets de la mixité a été réalisée permettant d'objectiver l'utilité sociale de ces dispositifs, que ce soit sur les publics mais aussi sur les territoires sur lesquels ils se développent.



Pour plus d'infos sur les effets de la mixité, rendez-vous sur le site internet de l'UGESS en cliquant [ICI](#)

Cuisine
participative

Union Nationale des Groupements



Cuisiner

des Épiceries Sociales et Solidaires

UGESS

Débat-Bar

Pour plus d'infos : Maxime FRITZEN, co-directeur en charge du plaidoyer
maxime.fritzen@ugess.org - 06 14 28 33 55

une consigne
gratuite